

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE  
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2004

Nombre de conseillers

- en exercice : 22  
- présents : 15  
- votant : 15

L'an deux mil quatre, le dix sept décembre.

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 16 heures à la direction du service d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SENECHÉAU.

Date de convocation du conseil d'administration : 24 novembre 2004.

Présents :

Monsieur Ludovic GUILLAUME, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet de la Vienne.  
Messieurs Gérard BASTIERE, Raymond BRUNET, Michel BURLOT, James CHEVALIER, Henri COLIN, Jean-Claude CUBAUD, Roland DEBIAIS, Robert GEAY, Christian MICHAUD, René GIBAULT, Francis GIRAULT, Jean-Marie PARATTE, Dominique REANT, Edouard RENAUD, André SENECHÉAU, membres du conseil d'administration.

N°2004-6-k

Assistaient à la séance avec voix consultative en tant que représentants des sapeurs-pompiers :

Adjudant Jean-Luc BERTIN, Capitaine Jean-François MARCHAIS, Capitaine Serge MARONNEAU, Adjudant Jean MESSY.

Assistaient également à la séance

Madame Marie-Françoise MASDUPUY, payeur départemental  
Colonel Patrice BRISSET, directeur départemental  
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint  
Monsieur Patrick SANCHEZ, directeur administratif et financier

Excusés :

Messieurs Guillaume DE RUSSE, Daniel LHOMOND, Jean-Pierre JARRY, Jean-Claude RIBARDIERE, Camille SAVIN, Joël TONDUSSON, membres du conseil d'administration.  
Commandant Michel BELLOT, médecin-chef du SDIS.

OBJET :

**DIVERS CONTRATS**  
**Modification de**  
**l'indice de révision**  
**de prix**  
**Avenants**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, la circulaire M 61 relative à la comptabilité publique appliquée aux SDIS,

VU, les communiqués publiés au BOCCRF du 15 juin et n° 8 du 30 septembre 2004,

VU, le rapport de M. le Président,




## DECIDE

D'autoriser le Président à signer des avenants avec les sociétés cocontractantes selon la liste ci-dessous afin de remplacer l'indice de révision de prix PSD préexistant par de nouveaux indices appropriés

Baueur compresseurs  
Camiva  
Dalkia  
Hervé Thermique  
Otis  
Sézame  
Sud est protection  
System  
Forclum  
Hopen SA

Maintenance des matériels  
Vérification et contrôle des véhicules échelles  
Chauffage et eau chaude sanitaire  
Entretien du chauffage  
Maintenance des ascenseurs  
Vérification et maintenance des portes sectionnelles  
Maintenance de la sonorisation  
Maintenance du système de gestion de l'alerte  
Entretien de chaudière  
Maintenance logicielle

Le Président du conseil d'administration,

  
M. André SÉNÉCHEAU

